

REPUBLIQUE FRANCAISE
CCAS DE BALARUC LES BAINS

Extrait du Registre des Délibérations du Centre Communal d'Action Sociale

Séance du 14 janvier 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le quatorze janvier à dix-huit heures, le Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni dans la salle de l'Espace Louise Michel.

PRESENTS : Mme Geneviève FEUILLASSIER, Mme Isabelle GIORDANO, M. Christian LONIGRO, M. Benoit GAU Mme Catherine AZEMA, membres élus, M. Gilbert LEVACHER, Mme Christiane MARINI, Mme Joelle BIEVELOT membres nommés.

Absents excusés : M. Gérard CANOVAS, Mme Joelle ARNOUX membres élus, Mme Lucie GIRAULT, M. François MOURGUES, Mme Eva DA COSTA membre nommé.

Absents ayant donné procuration : M. Gérard CANOVAS Président à Mme Geneviève FEUILLASSIER, Mme Joelle ARNOUX à M. Benoit GAU.

Le Conseil d'Administration a choisi comme secrétaire de séance : Mme Isabelle GIORDANO.

Objet n° 1 : Note de présentation relative au vote du budget primitif 2021 du budget principal du Centre Communal d'Action Sociale

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la note explicative de synthèse ci-dessous afférente à la présentation du vote du budget primitif 2021 du budget principal,

DETAILS

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	FONCTIONNEMENT	TOTAL
011	Charges à caractère général	55 260,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	187 538.00
65	Autres charges de gestion courante	10 550,00
67	Charges exceptionnelles	10.00
042	Dot. Aux amortissements et provisions	1 029,00
	TOTAL	254 387.00

Soit une diminution de 81 869.00€ par rapport à l'année 2020, essentiellement due à l'annulation du repas des Séniors et de la distribution de colis festifs et à l'absence de recrutement d'un personnel à mi-temps pour la gestion de la future l'épicerie sociale.

- Chapitre 011 : Ce chapitre comprend notamment les articles suivants et se répartit comme suit :
 - 60622 Carburant pour le camion de la BADH : 1 000€. En diminution de 400€ du fait de l'absence de l'épicerie sociale ;
 - 6064 Fournitures administratives : 1 200 €. En diminution de 1000€ favorisant une gestion drastique des fournitures et des stocks ;
 - 6161 Prime d'assurance : 6 100 €, augmentation annuelle habituelle ;
 - 6228 Rémunérations intermédiaire Divers : 22 000 €. Ce sont : le poste de l'assistante sociale RSA qui est mutualisés, ainsi que le Relais d'Assistants Maternelles, et également les intervenants en Activité Physique Adaptées. Cette ligne est en diminution du fait de la suppression du poste de référent infirmier maintenant entièrement pris en charge par l'association Via-Voltaire.
 - 6232 Fêtes et Cérémonies : 8 000 €. Cet article regroupe habituellement toutes les animations que met en place le CCAS « Semaine Bleue » (€) l'Epiphanie, fête des Mères... En l'absence de repas des Séniors ainsi que des colis festifs en 2021, cette ligne est diminuée de 46 960 €.
 - 6288 Autres services extérieurs : 9 000 €. Estimation de la participation de solidarité de la Banque Alimentaire de l'Hérault avec la mise à disposition des locaux 1 600 € pour l'électricité et le téléphone. Cette ligne est également en diminution du fait de l'absence de l'épicerie sociale.
- Chapitre 012 : Ce chapitre comprend les frais de personnel avec :
 - 6218 : cette ligne n'est plus utilisée car il n'y a plus de personnel mis à disposition par la ville au CCAS ;
 - 6336 : 1615 €, les cotisations CNFPT et CDGFPT restent stables ;
 - 64111 Rémunération principale des titulaires : 100 970€, une augmentation de 11% due en outre à la mise en place de l'astreinte au CCAS ;
 - 6475 : 460€. Une augmentation due au nombre d'agent devant passer une visite médicale en 2021.
- Chapitre 65 : Le CCAS prévoit 3 000 € pour les aides exceptionnelles attribuées en conseil d'administration et 7 550 € de subventions pour le fonctionnement des associations.
- Chapitre 042 : 1 029 € de dotation aux amortissements

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	FONCTIONNEMENT	TOTAL
70	Prestation de services à caractère social	29 815,00
74	Dotations et participations	224 567.00
75	Produits de gestion courantes	5.00
	TOTAL	254 387.00

Chapitre 70 : Ce chapitre regroupe l'article 70848 qui correspond au remboursement de salaire des 20% de la responsable du CCAS par le budget annexe de l'AD et l'article 70 878 (400 €) concerne le paiement par le Conseil Départemental pour l'élaboration des dossiers d'aide sociale par notre service.

Chapitre 74 :

- 7474 Subventions et participation de la commune (213 067 €)
- 7478 Autres organismes : 8 000 € versé par le Casino de Balaruc-les-Bains, 3 500 € par la CAF, en diminution de 8500€ du fait de la crise sanitaire.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	INVESTISSEMENT	TOTAL
21	Immobilisations corporelles (hors opération)	35 605,00
	TOTAL	35 605.00

Chapitre 21 :

- 2183 Matériel de bureau informatique : 7 500 € ;
- 2184 Mobilier : 28 105 € pour le projet de l'épicerie sociale.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	INVESTISSEMENT	TOTAL
16	Emprunt	34 576.00
040	Opération ordre transfert entre sections : dotation aux amortissements	1 029,00
	TOTAL	35 605.00

- 28183 Matériel de bureau et informatique : 967. €, changement de PC en 2020.
- 28184 Mobilier : 62 €.

L'emprunt ne sera pas réalisé, il est inscrit en attente de l'affectation du résultat

Il est proposé au Conseil d'Administration compte tenu de tous ces éléments :

- D'approuver par chapitre le Budget Primitif 2021 du budget principal du C.C.A.S. de la ville de Balaruc-les-Bains qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

○ A la section de fonctionnement au montant de : **254 387.00 €**

○ A la section d'investissement au montant de : **35 605.00 €**

Total du budget : **289 992.00 €**

A OBTENU L'UNANIMITE DES VOIX

Résultat du vote : **POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0**

L'assemblée, après avoir délibéré, vote : **UNANIMITE**

- **Approuve** l'exposé de sa Vice-présidente,
- **Approuve** le budget primitif 2021 du CCAS à la section de fonctionnement,
- **Approuve** le budget primitif 2021 du CCAS à la section d'investissement,
- **Dit** que copie de la présente délibération sera transmise à M. le Préfet de l'Hérault, Préfet de Région.

Ainsi délibéré à BALARUC-LES-BAINS, les jours, mois et an susdits.

Pour expédition conforme

Transmis en Préfecture

Le 19.01.2021

Le Président,

Par délégation, la Vice-présidente

Geneviève FEUILLASSIER

Publiée et exécutoire le / /2021

Le Président

par délégation, la Vice-présidente

Geneviève FEUILLASSIER



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

034-263402745-20210114-21-CCAS-01-001-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/01/2021

BALARUC-LES-BAINS - BALARUC LES BAINS (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 26340274500016

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE FRONTIGNAN

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : CCAS BALARUC (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	21
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	22
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	23
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	24
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	26

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 34023	BALARUC LES BAINS CCAS BALARUC	BP 2021
-----------------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	
5	Encours de dette/population	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	254 387,00	254 387,00

+

+

+

REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	254 387,00	254 387,00
--	------------	------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	35 605,00	35 605,00

+

+

+

REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	35 605,00	35 605,00
---	-----------	-----------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	289 992,00	289 992,00
---------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	118 754,00	0,00	55 260,00	55 260,00	55 260,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	197 529,00	0,00	187 538,00	187 538,00	187 538,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	12 365,00	0,00	10 550,00	10 550,00	10 550,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		328 648,00	0,00	253 348,00	253 348,00	253 348,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	49 318,73	0,00	10,00	10,00	10,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		377 966,73	0,00	253 358,00	253 358,00	253 358,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	7 518,00		1 029,00	1 029,00	1 029,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		7 518,00		1 029,00	1 029,00	1 029,00
TOTAL		385 484,73	0,00	254 387,00	254 387,00	254 387,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	254 387,00
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	43 068,00	0,00	29 815,00	29 815,00	29 815,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	293 183,00	0,00	224 567,00	224 567,00	224 567,00
75	Autres produits de gestion courante	5,00	0,00	5,00	5,00	5,00
Total des recettes de gestion courante		336 256,00	0,00	254 387,00	254 387,00	254 387,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		336 256,00	0,00	254 387,00	254 387,00	254 387,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		336 256,00	0,00	254 387,00	254 387,00	254 387,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	254 387,00
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 029,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	-----------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	38 573,29	0,00	35 605,00	35 605,00	35 605,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	38 573,29	0,00	35 605,00	35 605,00	35 605,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	38 573,29	0,00	35 605,00	35 605,00	35 605,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	38 573,29	0,00	35 605,00	35 605,00	35 605,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	35 605,00
---	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	34 576,00	34 576,00	34 576,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	34 576,00	34 576,00	34 576,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	34 576,00	34 576,00	34 576,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	7 518,00		1 029,00	1 029,00	1 029,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	7 518,00		1 029,00	1 029,00	1 029,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
TOTAL		7 518,00	0,00	35 605,00	35 605,00	35 605,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	35 605,00
---	-----------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 029,00
--	----------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	55 260,00		55 260,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	187 538,00		187 538,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 550,00		10 550,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	10,00	0,00	10,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	1 029,00	1 029,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		253 358,00	1 029,00	254 387,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	254 387,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	35 605,00	0,00	35 605,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		35 605,00	0,00	35 605,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	35 605,00
---	------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	29 815,00		29 815,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	224 567,00		224 567,00
75	Autres produits de gestion courante	5,00	0,00	5,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		254 387,00	0,00	254 387,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	254 387,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	34 576,00	0,00	34 576,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 029,00	1 029,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immo.	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		34 576,00	1 029,00	35 605,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	35 605,00
---	------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	118 754,00	55 260,00	55 260,00
60622	Carburants	1 400,00	1 000,00	1 000,00
60623	Alimentation	150,00	100,00	100,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6064	Fournitures administratives	2 200,00	1 200,00	1 200,00
6068	Autres matières et fournitures	500,00	500,00	500,00
61551	Entretien matériel roulant	1 400,00	2 200,00	2 200,00
6156	Maintenance	2 200,00	2 200,00	2 200,00
6161	Multirisques	5 915,00	6 100,00	6 100,00
6182	Documentation générale et technique	300,00	300,00	300,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 500,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	400,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	800,00	0,00	0,00
6228	Divers	25 260,00	22 000,00	22 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	54 969,00	8 000,00	8 000,00
6237	Publications	300,00	300,00	300,00
6251	Voyages et déplacements	200,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	260,00	360,00	360,00
6288	Autres services extérieurs	19 000,00	9 000,00	9 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	500,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	197 529,00	187 538,00	187 538,00
6218	Autre personnel extérieur	9 041,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 690,00	1 615,53	1 615,53
64111	Rémunération principale titulaires	105 624,00	100 970,52	100 970,52
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	7 355,00	7 248,72	7 248,72
64118	Autres indemnités titulaires	19 672,00	24 644,72	24 644,72
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	18 410,00	17 781,55	17 781,55
6453	Cotisations aux caisses de retraites	33 852,00	33 146,96	33 146,96
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 670,00	1 670,00	1 670,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	215,00	460,00	460,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	12 365,00	10 550,00	10 550,00
6562	Aides	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6574	Subv. fonct. Assoc., personnes privées	9 355,00	7 550,00	7 550,00
658	Charges diverses de gestion courante	10,00	0,00	0,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		328 648,00	253 348,00	253 348,00
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	49 318,73	10,00	10,00
678	Autres charges exceptionnelles	49 318,73	10,00	10,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		377 966,73	253 358,00	253 358,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	7 518,00	1 029,00	1 029,00
6811	Dot. amort. Immos incorporelles et corpo	7 518,00	1 029,00	1 029,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		7 518,00	1 029,00	1 029,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		7 518,00	1 029,00	1 029,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		385 484,73	254 387,00	254 387,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	254 387,00
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	43 068,00	29 815,00	29 815,00
706	Prestations de services	6 690,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	35 978,00	29 415,00	29 415,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	400,00	400,00	400,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	293 183,00	224 567,00	224 567,00
7474	Participat° Communes	273 183,00	213 067,00	213 067,00
7478	Participat° Autres organismes	20 000,00	11 500,00	11 500,00
75	Autres produits de gestion courante	5,00	5,00	5,00
758	Produits divers de gestion courante	5,00	5,00	5,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		336 256,00	254 387,00	254 387,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		336 256,00	254 387,00	254 387,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		336 256,00	254 387,00	254 387,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	254 387,00
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	38 573,29	35 605,00	35 605,00
2183	Matériel de bureau et informatique	10 468,29	7 500,00	7 500,00
2184	Mobilier	28 105,00	28 105,00	28 105,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		38 573,29	35 605,00	35 605,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		38 573,29	35 605,00	35 605,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		38 573,29	35 605,00	35 605,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
----------------------------	------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	35 605,00
--	-----------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	34 576,00	34 576,00
1641	Emprunts en euros	0,00	34 576,00	34 576,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	34 576,00	34 576,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immo.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	34 576,00	34 576,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	7 518,00	1 029,00	1 029,00
28182	Matériel de transport	7 050,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	406,00	967,00	967,00
28184	Mobilier	62,00	62,00	62,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		7 518,00	1 029,00	1 029,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		7 518,00	1 029,00	1 029,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		7 518,00	35 605,00	35 605,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	35 605,00
--	-----------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENT – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Bien de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R2321-1 du CGCT) 500,00 €			16 décembre 2009
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Matériel de bureau / Informatique	5	
	Autres Immobilisations corporelles	6	
	Télé Alarmes	5	
	Electroménager	6	
	Mobilier	10	
	Véhicule	5	
	Logiciel informatique	2	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION		
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE		C1

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATAGORIES	EFFECTIFS			MONTANT REALISE ARTICLE 6215
	GRADE	NOMBRE DE POSTES	POSTES OCCUPES	TAUX EMPLOI	OBSERVATIONS
FILIERE SOCIALE	Assistant socio-éducatif de 1ère classe	1	1	100%	
	Agent social	1	0	100%	
FILIERE ADMINISTRATIVE	Adjoint administratif principal de 2ème classe	1	0	100%	
	Adjoint administratif principal de 1ère classe	1	1	100%	
	Adjoint administratif	1	1	100%	
Total des emplois permanents à temps complet		5	3		

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 029,00	III 1 029,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 029,00	1 029,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28182	Matériel de transport	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	967,00	967,00
28184	Mobilier	62,00	62,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immo.	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 029,00	0,00	0,00	0,00	1 029,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 0,00
Ressources propres disponibles	IV 1 029,00
Solde	V = IV – II (6) 1 029,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

FILIERE ADMINISTRATIVE	Adjoint administratif	1	1	80%	
FILIERE SOCIALE	Agent social	3	2	50%	
	Agent social	1	1	60%	
	Agent social	5	5	65%	
	Total des emplois permanents à temps non complet	10	9		
FILIERE SOCIALE	Agent social (aide à domicile)	5	5	65%	C.D.I.
	Agent social (agent de coordination)	1	1	47,14%	C.D.I.
	Agent social (aide à domicile)	2	2	60%	C.D.I.
	Agent social (aide à domicile)	2	2	75%	C.D.I.
	Agent social (aide à domicile)	1	1	81,43%	C.D.I.
	Total des emplois permanents à temps non complet	11	11		
TOTAL GENERAL		26	23		

IV - ANNEXES	IV
ARRETE – SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : **29**

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTE : Pour :

Contre :

Abstentions :

Date de la convocation :

Présenté par LE PRESIDENT
A Balaruc-les-Bains,

Le Président

Délibéré par le Conseil d'Administration, réuni en session ordinaire le
A Balaruc-les-Bains, le 16 Décembre 2020

Les membres du CONSEIL d'ADMINISTRATION

Certifié exécutoire par LE PRESIDENT
Compte tenu de la transmission en Préfecture le

et de la publication le

REPUBLIQUE FRANÇAISE
CCAS DE BALARUC LES BAINS

Extrait du Registre des Délibérations du Centre Communal d'Action Sociale

Séance du 14 janvier 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le quatorze janvier à dix-huit heures, le Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni dans la salle de l'Espace Louise Michel.

PRESENTS : Mme Geneviève FEUILLASSIER, Mme Isabelle GIORDANO, M. Christian LONIGRO, M. Benoit GAU Mme Catherine AZEMA, membres élus, M. Gilbert LEVACHER, Mme Christiane MARINI, Mme Joelle BIEVELOT membres nommés.

Absents excusés : M. Gérard CANOVAS, Mme Joelle ARNOUX membres élus, Mme Lucie GIRAULT, M. François MOURGUES, Mme Eva DA COSTA membre nommé.

Absents ayant donné procuration : M. Gérard CANOVAS Président à Mme Geneviève FEUILLASSIER, Mme Joelle ARNOUX à M. Benoit GAU.

Le Conseil d'Administration a choisi comme secrétaire de séance : Mme Isabelle GIORDANO.

Objet n° 2 : Note de présentation relative au vote du budget primitif 2021 du budget annexe du Centre Communal d'Action Sociale

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la note explicative de synthèse ci-dessous afférente à la présentation du vote du budget primitif 2021 du budget annexe du CCAS,

DETAILS

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	FONCTIONNEMENT	TOTAL
011	I - Dépenses afférentes à l'exploitation	85 750,00
012	II - Dépenses afférentes au personnel	494 747,00
016	III - Dépenses afférentes à la structure	15 580,00
	Virement à la section d'investissement Transfert entre sections, dont :	
	Dépenses afférentes à la structure	
	TOTAL	596 077,00

- Chapitre 011 : Ce groupe I comprend notamment les articles suivants :
 - 60621 Carburant pour véhicule du portage des repas et du service 1 750 € ;
 - 60622 Produits d'entretien 3 000 € pour le personnel (gants, gels...), augmentation due à la crise sanitaire ;
 - 60624 Fournitures administratives 1 000 € achat d'enveloppes avec le nouveau logo.
 - 6068 Achats matériels et fournitures 2 000 €. Prévision d'achat de 2 téléalarmes avec émetteurs et changements des blouses des AD le nécessitant ;
 - 6282 Portage de repas 78 000 € Achat des repas 72 000 € repas midi et 6 000 € repas du soir.
- Chapitre 012 : Ce groupe II comprend les frais de personnel avec notamment les articles suivants :
 - 6215 Personnel mis à disposition 1 agent administratif à 100% 1 agent administratif à 80% et 1 responsable à 20% ;
 - 6226 Honoraires : 3700€. Comptable externe pour finaliser le budget d'aide à domicile à transmettre au Conseil Départemental ;
 - 64111 Rémunération principale titulaire : 156 779.62 € brut, sans les charges. En augmentation due à la titularisation de 3 agents ;
 - 64131 Rémunération principale des agents non titulaire 160 806.60 €.
 - 64118, 64511, 64513 que sont les autres indemnités, les cotisations URSSAF, caisses de retraite...
- Chapitre 016 : Ce groupe III rassemble les dépenses liées à la structure. La maintenance du nouveau logiciel aide à domicile était inscrite l'an passé au budget principal, à la demande du Conseil Départemental de l'Hérault, cette année la dépense sera inscrite au budget annexe.
 - 61558 Entretien et réparation. Le contrôle technique de la Twingo, le contrôle froid (640€) et prise en compte de 10 installations et 7 reprogrammations de téléalarme pour un montant total de 2 500 €.
 - 61561 Maintenance du logiciel 1 500 €.
 - 6161 Assurance flotte des 2 véhicules 2 130 €. Stable en rapport à l'année 2020 ;
 - 6165 Assurance responsabilité civile 1 620 €. Stable en rapport à l'année 2020 ;
 - 6182, 6188, 654, 6578, sont la documentation, autres charges (mis à disposition des locaux 1 600 €), pertes s/créances, subventions... Ces articles restent constants par rapport au BP 2020 ;
 - 6811 Dotations aux amortissements. Amortissement du logiciel 5 325 €, en augmentation du fait de l'achat d'un nouveau véhicule pour le portage de repas en 2020.

Aucune dépense d'investissement n'est programmée en 2021.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	FONCTIONNEMENT	TOTAL
017	Produits de la tarification	589 003.00
018	Autres produits relatifs à l'exploitation	7 074,00
	TOTAL	596 077.00

Chapitre 17 : Détail de toutes les recettes prévisionnelles.

- 7331111 Dotation du Conseil Départemental 34. 366 000 €.
- 73318 Produits charge département repas 19 800 €.
- 73328 Part MDPH repas 4 200 €.
- 734121 Produits charge à l'usager 101 535 €.
- 734122 Part bénéficiaires APA, MDPH, taux plein 90 000 €.
- 7388 CARSAT+ CNRACL 7 150 €.

Chapitre 018 :

- 706 Cotisation téléalarme 4 900 €, moins de bénéficiaires en 2020, soit une diminution de 1100€ ;
- 7588 Pasrau 2.00 €

Aucune recette d'investissement n'est programmée en 2021.

Il est proposé au Conseil d'Administration :

- D'approuver par chapitre le Budget Primitif 2021 du budget Aide à Domicile du C.C.A.S. de la ville de Balaruc-les-Bains qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

☐ A la section de fonctionnement au montant de : **596 077.00 €**

☐ A la section d'investissement au montant de : **0,00 €**

Total du budget : **596 077.00 €**

A OBTENU L'UNANIMITE DES VOIX

Résultat du vote : **POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0**

L'assemblée, après avoir délibéré, vote : **UNANIMITE**

- **Approuve** l'exposé de sa Vice-présidente,
- **Approuve** le budget primitif 2021 du budget annexe du CCAS à la section de fonctionnement,
- **Approuve** le budget primitif 2021 du budget annexe du CCAS à la section d'investissement,
- **Dit** que copie de la présente délibération sera transmise à M. le Préfet de l'Hérault, Préfet de Région.

Ainsi délibéré à BALARUC-LES-BAINS, les jours, mois et an susdits.

Pour expédition conforme

Transmis en Préfecture

Le 19.01.2021

Le Président,

Par délégation, la Vice-présidente

Geneviève FEUILLASSIER

Publiée et exécutoire le / /2021

Le Président

par délégation, la Vice-présidente

Geneviève FEUILLASSIER



REPUBLIQUE FRANCAISE

**BALARUC LES BAINS
BUDGET CCAS – AIDE A DOMICILE**

FINESS JURIDIQUE : 340011576

Numéro SIRET : 263 402 745 00024

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE FRONTIGNAN

EPRD 2021

M22

BUDGET PRIMITIF

ANNEE 2021

III - VOTE DU BUDGET

A - EXPLOITATION -1- DEPENSES

C - cadre normalisé de présentation du budget

Comptes	Libellés	Reel N-2 (1)	Budget exécutoire N-1 (2)	Reconductions (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)	Dép. / Rec. autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
Groupe	I. Dépenses afférentes à l'exploitation courante							
606	ACHATS	2 979.87	6 200.00		7 750.00	7 750.00		7 750.00
6248	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES							
625	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	10.20	500.00					
6282	TRANSPORTS DIVERS	8.50	78 000.00		78 000.00	78 000.00		78 000.00
	DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTIONS	67 035.96						
	PRESTATIONS D'ALIMENTATION A L'EXTERIEUR							
TOTAL	GROUPE I	70 034.53	84 700.00		85 750.00	85 750.00		85 750.00

III - VOTE DU BUDGET

A - EXPLOITATION -1- DEPENSES

C - cadre normalisé de présentation du budget

Comptes	Libellés	Réel N-2 (1)	Budget Exécutoire N-1 (2)	Reconductions (3)	Mesures Nouvelles (4)	Total (5) = (3) +(4)	Dép. / Rec. Autorisées (6)	Budget Exécutoire (7)
Groupe	II. Dépenses afférentes au personnel							
621	PERSONNEL EXTERIEUR A L'ETABLISSEMENT	77 013.24	87 647.00		85 408.60	85 408.60		85 408.60
622	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES	3 690.00	3 700.00					
633	IMPOTS, TAXES & VERSEMENTS ASSIMILES SUR REMUNERA	2 966.96	5 842.00		2 894.55	2 894.55		2 894.55
641	REMUNERATION DU PERSONNEL NON MEDICAL	359 660.67	350 006.00		352 158.78	352 158.78		352 158.78
645	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE	49 934.00	48 603.00		52 445.07	52 445.07		52 445.07
647	AUTRES CHARGES SOCIALES	665.00	385.00		1 840.00	1 840.00		1 840.00
TOTAL	GROUPE II	493 929.87	496 183.00		494 747.00	494 747.00		494 747.00

III - VOTE DU BUDGET

A - EXPLOITATION -1- DEPENSES

C - cadre normalisé de présentation du budget

Comptes	Libellés	Réel N-2 (1)	Budget Exécutoire N-1 (2)	Reconductions (3)	Mesures Nouvelles (4)	Total (5) = (3) + (4)	Dép. / Rec. Autorisées (6)	Budget Exécutoire (7)
Groupe	III. Dépenses afférentes à la structure							
6135	LOCATIONS MOBILIERES	113.51	500.00					
61558	AUTRES MATERIELS ET OUTILLAGES	1 165.70	2 630.00		2 500.00	2 500.00		2 500.00
61561	INFORMATIQUE	1 328.06	1 500.00		1 500.00	1 500.00		1 500.00
616	PRIMES D'ASSURANCES	3 160.15	3 752.00		3 750.00	3 750.00		3 750.00
617	ETUDES ET RECHERCHES							
618	DIVERS	1 600.00	3 600.00		1 600.00	1 600.00		1 600.00
623	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES		1 200.00		300.00	300.00		300.00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	133.88	200.00		200.00	200.00		200.00
654	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE							
657	PERTES SUR CREANCES IRRECouvrables		300.00		300.00	300.00		300.00
658	SUBVENTIONS	2 995.00	3 099.00		5.00	5.00		5.00
671	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	2.03	5.00					
673	CHARGES EXCEPTIONNELLES							
	CHARGES EXCEPT. S/ OPERATIONS DE GESTION				100.00	100.00		100.00
	TITRES ANNULES SUR EXERCICE ANTERIEUR							
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPREC., PROVISIONS DOT. AUX AMORT. DES IMMOB INCORP. ET CORPORELLES	1 344.00	2 334.00		5 325.00	5 325.00		5 325.00
TOTAL	GROUPE III	11 842.33	19 120.00		15 580.00	15 580.00		15 580.00
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)		575 806.73	600 003.00		596 077.00	596 077.00		596 077.00
TOTAL EQUILIBRE		575 806.73	600 003.00		596 077.00	596 077.00		596 077.00

III - VOTE DU BUDGET

A - EXPLOITATION -2- RECETTES

C - cadre normalisé de présentation du budget

Comptes	Libellés	Réel N-2 (1)	Budget Exécutoire N-1 (2)	Reconductions (3)	Mesures Nouvelles (4)	Total (5) = (3) + (4)	Dép. / Rec. Autorisées (6)	Budget Exécutoire (7)
Groupe	I. Produits de la tarification							
733	PRODUITS A LA CHARGE DU DEPARTEMENT (HORS EHPAD)	402 051.74	390 000.00		390 000.00	390 000.00		390 000.00
734	PRODUITS A LA CHARGE DE L'USAGER (HORS EHPAD)	191 200.97	191 853.00		191 853.00	191 853.00		191 853.00
738	PRODUITS A LA CHARGE D'AUTRES FINANCEURS	6 863.01	7 150.00		7 150.00	7 150.00		7 150.00
TOTAL	GROUPE I	600 115.72	589 003.00		589 003.00	589 003.00		589 003.00
Groupe	II. Autres produits relatifs à l'exploitation							
70	PRODUITS	6 203.36	6 000.00		4 900.00	4 900.00		4 900.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1.29			2.00	2.00		2.00
6419	REMBOURSEMENT S/REM. PERSONNEL NON MEDICAL	12 077.14	5 000.00		2 172.00	2 172.00		2 172.00
TOTAL	GROUPE II	18 281.79	11 000.00		7 074.00	7 074.00		7 074.00
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)		618 397.51	600 003.00		596 077.00	596 077.00		596 077.00
TOTAL EQUILIBRE		618 397.51	600 003.00		596 077.00	596 077.00		596 077.00

III - VOTE DU BUDGET

B - INVESTISSEMENT -1- EMPLOIS

C - cadre normalisé de présentation du budget

Comptes	Libellés	Réel N-2	Budget exécutoire N-1	Budget prévisionnel
20 21	Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé IMMOBILISATIONS INCORPORELLES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 950.00 1 188.00	2 334.00	5 325.00
TOTAL		6 138.00	2 334.00	5 325.00
001 004 003	Déficit d'investissement reporté Amortissements comptables excédentaires différés Excédent prévisionnel d'investissement			
	TOTAL GENERAL DES EMPLOIS	6 138.00	2 334.00	5 325.00

III - VOTE DU BUDGET

B - INVESTISSEMENT -2- RESSOURCES

C - cadre normalisé de présentation du budget

Comptes	Libellés	Réel N-2	Budget Exécutoire N-1	Budget Prévisionnel
28	Autres AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	1 344.00	2 334.00	5 325.00
TOTAL		1 344.00	2 334.00	5 325.00
001 004 007	Excédent d'investissement reporté Amortissements comptables déficitaires différés Déficit prévisionnel d'investissement			
	TOTAL GENERAL	1 344.00	2 334.00	5 325.00

BALARUC LES BAINS - AIDE A DOMICILE - Exercice : 2021

	GRADE	NOMBRE DE POSTES	POSTES OCCUPES	TAUX EMPLOI	OBSERVATIONS
FILIERE SOCIALE	Assistant socio-éducatif de 1ère classe	1	1	100%	
	Agent social	1	0	100%	
FILIERE ADMINISTRATIVE	Adjoint administratif principal de 2ème classe	1	0	100%	
	Adjoint administratif principal de 1ère classe	1	1	100%	
	Adjoint administratif	1	1	100%	
Total des emplois permanents à temps complet		5	3		
FILIERE ADMINISTRATIVE	Adjoint administratif	1	1	80%	
FILIERE SOCIALE	Agent social	3	2	50%	
	Agent social	1	1	60%	
	Agent social	5	5	65%	
Total des emplois permanents à temps non complet		10	9		
FILIERE SOCIALE	Agent social (aide à domicile)	5	5	65%	C.D.I.
	Agent social (agent de coordination)	1	1	47,14%	C.D.I.
	Agent social (aide à domicile)	2	2	60%	C.D.I.
	Agent social (aide à domicile)	2	2	75%	C.D.I.
	Agent social (aide à domicile)	1	1	81,43%	C.D.I.
Total des emplois permanents à temps non complet		11	11		
TOTAL GENERAL		26	23		

Nature : 2013 FRAIS D'EVALUATION

Numéro inventaire	Désignation du bien	Classe	Valeur d'acquisition	Date d'acquisition	Durée amortissement	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.N.C. au 01/01/2021	V.N.C. au 31/12/2021
EVALUATION EXTERNE SAD	EVALUATION EXTERNE SAD	évaluation externe	4 950.00	24-01-2019	5	950.00	950.00	3 950.00	2 970.00
Total			4 950.00			950.00	950.00	3 950.00	2 970.00

Nature : 205 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES

Numéro inventaire	Désignation du bien	Classe	Valeur d'acquisition	Date d'acquisition	Durée amortissement	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.N.C. au 01/01/2021	V.N.C. au 31/12/2021
LOGICIEL 20120001	LOGICIEL 2012 0001 LOGICIEL AID	Sans classe	7 073.64	29-01-2013	2	0.00	7 073.64	0.00	0.00
LOGICIEL 20140001	LOGICIEL 2014 0001 MODULE STATI	Sans classe	1 528.40	29-01-2014	2	0.00	1 528.40	0.00	0.00
LOGICIEL 20150001	LOGICIEL 2015 0001 DES CONTACTS I	Sans classe	6 570.00	22-05-2015	2	0.00	6 570.00	0.00	0.00
Total			15 172.04			0.00	15 172.04	0.00	0.00

Nature : 2182 MATERIEL DE TRANSPORT

Numéro inventaire	Désignation du bien	Classe	Valeur d'acquisition	Date d'acquisition	Durée amortissement	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.N.C. au 01/01/2021	V.N.C. au 31/12/2021
A 20170002	CLIO BUSINESS ENERGY TCE 90	MATERIELS CLASSIQUES	13 443.96	25-10-2017	10	1 344.00	4 032.00	9 411.96	8 057.96
RENAULT KANGOO EXPRESS 20	RENAULT KANGOO EXPRESS MAXI GD VOLUME FLOOR	MATERIELS CLASSIQUES	27 545.46	09-05-2020	10	2 754.00	0.00	27 545.46	24 791.46
VEHICULE 2009 0001	KANGOO PORTAGE REPAS	Sans classe	18 944.30	28-10-2010	4	0.00	18 944.30	0.00	0.00
VEHICULE 2009 0002	TWINGO 190 AVQ 34	Sans classe	3 136.62	28-10-2010	2	0.00	3 136.62	0.00	0.00
Total			63 072.34			4 088.00	26 114.92	36 957.42	32 859.42

Nature : 2183 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE

Numéro inventaire	Désignation du bien	Classe	Valeur d'acquisition	Date d'acquisition	Durée amortissement	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.N.C. au 01/01/2021	V.N.C. au 31/12/2021
INFORMATIQUE 2009 0003 INFORMATIQUE 2012 0002	ORDINATEUR INFORMATIQUE 2012 0002 COORDONATE	Sans classe Sans classe	485.58 957.92	28-10-2010 30-11-2012	1	0.00	485.58	0.00	0.00
					2	0.00	957.92	0.00	0.00
Total			1 443.50			0.00	1 443.50	0.00	0.00

Nature : 2184 MOBILIER

Numéro inventaire	Désignation du bien	Classe	Valeur d'acquisition	Date d'acquisition	Durée amortissement	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.N.C. au 01/01/2021	V.N.C. au 31/12/2021
A 20160001	CHAIRES BUREAU ET CHARIOT	2184 MOBILIER 10 ANS	533.42	26-01-2017	1	0.00	533.42	0.00	0.00
Total			533.42			0.00	533.42	0.00	0.00

Nature : 2188 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Numéro inventaire	Désignation du bien	Classe	Valeur d'acquisition	Date d'acquisition	Durée amortissement	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.N.C. au 01/01/2021	V.N.C. au 31/12/2021
TELEALARME	TRANSMETTEURS VOCALYS AS	MATERIELS CLASSIQUES	1 188.00	30-07-2019	5	237.00	237.00	951.00	714.00
			1 188.00			237.00	237.00	951.00	714.00
Total									
TOTAL GENERAL			86 419.30			5 325.00	44 550.88	41 858.42	36 543.42

IV - ANNEXES	IV
ARRETE – SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 8
Nombre de suffrages exprimés : 10

VOTE : Pour : 10
Contre : 1
Abstentions : 1

Date de la convocation : le 6.01.2021

Présenté par LE PRESIDENT
A Balaruc-les-Bains,

Par délégation,
La vice-présidente
Geneviève FEUILLASSIER

Le Président



Délibéré par le Conseil d'Administration réuni en session ordinaire le 4.01.2021
A Balaruc-les-Bains, le

Les membres du CONSEIL d'ADMINISTRATION

Handwritten signatures of the members of the Administrative Council, including a signature that appears to read 'Brière'.

Certifié exécutoire par LE PRESIDENT
Compte tenu de la transmission en Préfecture le 19.01.2021 et de la publication le

REPUBLIQUE FRANÇAISE
CCAS DE BALARUC LES BAINS

Extrait du Registre des Délibérations du Centre Communal d'Action Sociale

Séance du 14 janvier 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le quatorze janvier à dix-huit heures, le Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni dans la salle de l'Espace Louise Michel.

PRESENTS : Mme Geneviève FEUILLASSIER, Mme Isabelle GIORDANO, M. Christian LONIGRO, M. Benoit GAU Mme Catherine AZEMA, membres élus, M. Gilbert LEVACHER, Mme Christiane MARINI, Mme Joelle BIEVELOT membres nommés.

Absents excusés : M. Gérard CANOVAS, Mme Joelle ARNOUX membres élus, Mme Lucie GIRAULT, M. Francis MOURGUES, Mme Eva DA COSTA membre nommé.

Absents ayant donné procuration : M. Gérard CANOVAS Président à Mme Geneviève FEUILLASSIER, Mme Joelle ARNOUX à M. Benoit GAU.

Le Conseil d'Administration a choisi comme secrétaire de séance : Mme Isabelle GIORDANO.

Objet n° 3: C.C.A.S. – A.D – Tarification 2021 des repas du service de portage à domicile

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

- Vu le Code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L.123-4 à L.123-9 et R.123-1 et suivants,
- Vu la délibération N° 08/CCAS/12/001 du 19 décembre 2008 concernant la création d'un service de proximité d'aides aux personnes âgées notamment le portage des repas,
- Vu la délibération N° 14/CCAS/11/003 du 21 novembre 2014 concernant l'établissement des tarifs des repas à domicile,
- Vu la note explicative de synthèse ci-dessous, afférente à la présente délibération :

Dans le cadre de sa politique de maintien à domicile des personnes âgées de plus de 60 ans, handicapées ou ayant des difficultés particulières à se déplacer, le CCAS dispose d'un service de livraison à domicile de repas en liaison froide.

Le marché à procédure adaptée de la fourniture des repas a été validé en décembre 2020 avec la société « BARNHILLS ».

Au vu de ses propositions, les prix du marché pour l'année 2021 présentent une légère augmentation de 2.94 % pour les repas du midi et de 3.12 % pour les repas du soir. Il faut également tenir compte de l'augmentation du nombre de bénéficiaires en 2020 de 20 personnes supplémentaires ayant maintenues leurs commandes après les périodes de confinement.

La proposition faite est de maintenir les mêmes tarifs en 2021 que l'année précédente, à savoir :

- Un repas de midi 6,80 € ;
- Un repas du soir 3,20 €/repas.

Il est demandé aux membres du Conseil d'Administration de délibérer et d'adopter la tarification des repas livrés à domicile à partir du 1er janvier 2021.

A OBTENU L'UNANIMITE DES VOIX

Résultat du vote : **POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0**

L'assemblée, après avoir délibéré, vote : **UNANIMITE**

- **Approuve** l'exposé de sa Vice-présidente,
- **Adopte** le maintien de la tarification à compter du 1^{er} janvier 2021 : **repas de midi à 6.80€ et repas du soir à 3.10€**,
- **Dit** que copie de la présente délibération sera transmise à M. le Préfet de l'Hérault, Préfet de Région.

Ainsi délibéré à BALARUC-LES-BAINS, les jours, mois et an susdits.

Pour expédition conforme
Transmis en Préfecture
Le 19.01.2021
Le Président,
Par délégation, la Vice-présidente
Geneviève FEUILLASSIER

Publiée et exécutoire le / /2021
Le Président
par délégation, la Vice-présidente
Geneviève FEUILLASSIER



REPUBLIQUE FRANCAISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

034-263402745-20210114-21-CCAS-01-002-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/01/2021

BALARUC LES BAINS
BUDGET CCAS – AIDE A DOMICILE

FINESS JURIDIQUE : 340011576

Numéro SIRET : 263 402 745 00024

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE FRONTIGNAN

EPRD 2021

M22

BUDGET PRIMITIF

ANNEE 2021

III - VOTE DU BUDGET

A - EXPLOITATION -1- DEPENSES

C - cadre normalisé de présentation du budget

Comptes	Libellés	Reel N-2 (1)	Budget exécutoire N-1 (2)	Reconductions (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)	Dép. / Rec. autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
Groupe	I. Dépenses afférentes à l'exploitation courante							
606	ACHATS	2 979.87	6 200.00		7 750.00	7 750.00		7 750.00
6248	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES							
625	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	10.20						
6282	TRANSPORTS DIVERS	8.50	500.00					
	DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTIONS	67 035.96	78 000.00		78 000.00	78 000.00		78 000.00
	PRESTATIONS D'ALIMENTATION A L'EXTERIEUR							
TOTAL	GROUPE I	70 034.53	84 700.00		85 750.00	85 750.00		85 750.00

III - VOTE DU BUDGET

A - EXPLOITATION -1- DEPENSES

C - cadre normalisé de présentation du budget

Comptes	Libellés	Réel N-2 (1)	Budget Exécutoire N-1 (2)	Reconductions (3)	Mesures Nouvelles (4)	Total (5) = (3) +(4)	Dép. / Rec. Autorisées (6)	Budget Exécutoire (7)
Groupe	II. Dépenses afférentes au personnel							
621	PERSONNEL EXTERIEUR A L'ETABLISSEMENT	77 013.24	87 647.00		85 408.60	85 408.60		85 408.60
622	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES	3 690.00	3 700.00					
633	IMPOTS, TAXES & VERSEMENTS ASSIMILES SUR REMUNERA	2 966.96	5 842.00		2 894.55	2 894.55		2 894.55
641	REMUNERATION DU PERSONNEL NON MEDICAL	359 660.67	350 006.00		352 158.78	352 158.78		352 158.78
645	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE	49 934.00	48 603.00		52 445.07	52 445.07		52 445.07
647	AUTRES CHARGES SOCIALES	665.00	385.00		1 840.00	1 840.00		1 840.00
TOTAL	GROUPE II	493 929.87	496 183.00		494 747.00	494 747.00		494 747.00

III - VOTE DU BUDGET

A - EXPLOITATION -1- DEPENSES

C - cadre normalisé de présentation du budget

Comptes	Libellés	Réel N-2 (1)	Budget Exécutoire N-1 (2)	Reconductions (3)	Mesures Nouvelles (4)	Total (5) = (3) +(4)	Dép. / Rec. Autorisées (6)	Budget Exécutoire (7)
Groupe	III. Dépenses afférentes à la structure							
6135	LOCATIONS MOBILIERES	113.51	500.00		2 500.00	2 500.00		2 500.00
61558	AUTRES MATERIELS ET OUTILLAGES	1 165.70	2 630.00		1 500.00	1 500.00		1 500.00
61561	INFORMATIQUE	1 328.06	1 500.00		3 750.00	3 750.00		3 750.00
616	PRIMES D'ASSURANCES	3 160.15	3 752.00		1 600.00	1 600.00		1 600.00
617	ETUDES ET RECHERCHES				300.00	300.00		300.00
618	DIVERS	1 600.00	3 600.00		200.00	200.00		200.00
623	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES		1 200.00					
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	133.88	200.00					
654	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		300.00		300.00	300.00		300.00
657	PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	2 995.00	3 099.00					
658	SUBVENTIONS	2.03	5.00		5.00	5.00		5.00
671	CHARGES EXCEPTIONNELLES							
673	CHARGES EXCEPT. S/ OPERATIONS DE GESTION TITRES ANNULES SUR EXERCICE ANTERIEUR				100.00	100.00		100.00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPREC., PROVISIONS DOT. AUX AMORT. DES IMMOB INCORP. ET CORPORELLES	1 344.00	2 334.00		5 325.00	5 325.00		5 325.00
TOTAL	GROUPE III	11 842.33	19 120.00		15 580.00	15 580.00		15 580.00
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)		575 806.73	600 003.00		596 077.00	596 077.00		596 077.00
TOTAL EQUILIBRE		575 806.73	600 003.00		596 077.00	596 077.00		596 077.00

III - VOTE DU BUDGET

A - EXPLOITATION -2- RECETTES

C - cadre normalisé de présentation du budget

Comptes	Libellés	Réel N-2 (1)	Budget Exécutoire N-1 (2)	Reconductions (3)	Mesures Nouvelles (4)	Total (5) = (3) + (4)	Dép. / Rec. Autorisées (6)	Budget Exécutoire (7)
Groupe	I. Produits de la tarification							
733	PRODUITS A LA CHARGE DU DEPARTEMENT (HORS EHPAD)	402 051.74	390 000.00		390 000.00	390 000.00		390 000.00
734	PRODUITS A LA CHARGE DE L'USAGER (HORS EHPAD)	191 200.97	191 853.00		191 853.00	191 853.00		191 853.00
738	PRODUITS A LA CHARGE D'AUTRES FINANCEURS	6 863.01	7 150.00		7 150.00	7 150.00		7 150.00
TOTAL	GROUPE I	600 115.72	589 003.00		589 003.00	589 003.00		589 003.00
Groupe	II. Autres produits relatifs à l'exploitation							
70	PRODUITS	6 203.36	6 000.00		4 900.00	4 900.00		4 900.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1.29			2.00	2.00		2.00
6419	REMBOURSEMENT S/REM. PERSONNEL NON MEDICAL	12 077.14	5 000.00		2 172.00	2 172.00		2 172.00
TOTAL	GROUPE II	18 281.79	11 000.00		7 074.00	7 074.00		7 074.00
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)		618 397.51	600 003.00		596 077.00	596 077.00		596 077.00
TOTAL EQUILIBRE		618 397.51	600 003.00		596 077.00	596 077.00		596 077.00

III - VOTE DU BUDGET

B - INVESTISSEMENT -1- EMPLOIS

C - cadre normalisé de présentation du budget

Comptes	Libellés	Réel N-2	Budget exécutoire N-1	Budget prévisionnel
20	Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé	4 950.00		
21	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 188.00	2 334.00	5 325.00
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
TOTAL		6 138.00	2 334.00	5 325.00
001	Déficit d'investissement reporté			
004	Amortissements comptables excédentaires différés			
003	Excédent prévisionnel d'investissement			
	TOTAL GENERAL DES EMPLOIS	6 138.00	2 334.00	5 325.00

III - VOTE DU BUDGET

B - INVESTISSEMENT -2- RESSOURCES

C - cadre normalisé de présentation du budget

Comptes	Libellés	Réel N-2	Budget Exécutoire N-1	Budget Prévisionnel
28	Autres AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	1 344.00	2 334.00	5 325.00
TOTAL		1 344.00	2 334.00	5 325.00
001 004 007	Excédent d'investissement reporté Amortissements comptables déficitaires différés Déficit prévisionnel d'investissement			
	TOTAL GENERAL	1 344.00	2 334.00	5 325.00

BALARUC LES BAINS - AIDE A DOMICILE - Exercice : 2021

	GRADE	NOMBRE DE POSTES	POSTES OCCUPES	TAUX EMPLOI	OBSERVATIONS
FILIERE SOCIALE	Assistant socio-éducatif de 1ère classe	1	1	100%	
	Agent social	1	0	100%	
FILIERE ADMINISTRATIVE	Adjoint administratif principal de 2ème classe	1	0	100%	
	Adjoint administratif principal de 1ère classe	1	1	100%	
	Adjoint administratif	1	1	100%	
Total des emplois permanents à temps complet		5	3		
FILIERE ADMINISTRATIVE	Adjoint administratif	1	1	80%	
FILIERE SOCIALE	Agent social	3	2	50%	
	Agent social	1	1	60%	
	Agent social	5	5	65%	
Total des emplois permanents à temps non complet		10	9		
FILIERE SOCIALE	Agent social (aide à domicile)	5	5	65%	C.D.I.
	Agent social (agent de coordination)	1	1	47,14%	C.D.I.
	Agent social (aide à domicile)	2	2	60%	C.D.I.
	Agent social (aide à domicile)	2	2	75%	C.D.I.
	Agent social (aide à domicile)	1	1	81,43%	C.D.I.
Total des emplois permanents à temps non complet		11	11		
TOTAL GENERAL		26	23		

Nature : 2013 FRAIS D'EVALUATION

Numéro inventaire	Désignation du bien	Classe	Valeur d'acquisition	Date d'acquisition	Durée amortissement	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.N.C. au 01/01/2021	V.N.C. au 31/12/2021
EVALUATION EXTERNE SAD	EVALUATION EXTERNE SAD	évaluation externe	4.950.00	24-01-2019	5	990.00	990.00	3.960.00	2.970.00
Total			4.950.00			990.00	990.00	3.960.00	2.970.00

Nature : 205 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES

Numéro inventaire	Désignation du bien	Classe	Valeur d'acquisition	Date d'acquisition	Durée amortissement	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.N.C. au 01/01/2021	V.N.C. au 31/12/2021
LOGICIEL 20120001	LOGICIEL 20120001 LOGICIEL AID	Sans classe	7 073.64	29-01-2013	2	0.00	7 073.64	0.00	0.00
LOGICIEL 20140001	LOGICIEL 20140001 MODULE STATI	Sans classe	1 528.40	29-01-2014	2	0.00	1 528.40	0.00	0.00
LOGICIEL 20150001	LOGICIEL SUMI DES CONTACTS I	Sans classe	6 570.00	22-05-2015	2	0.00	6 570.00	0.00	0.00
Total			15 172.04			0.00	15 172.04	0.00	0.00

Nature : 2182 MATERIEL DE TRANSPORT

Numéro inventaire	Désignation du bien	Classe	Valeur d'acquisition	Date d'acquisition	Durée amortissement	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.N.C. au 01/01/2021	V.N.C. au 31/12/2021
A 20170002	CLIO BUSINESS ENERGY TCE 90	MATERIELS CLASSIQUES	13 443.96	25-10-2017	10	1 344.00	4 032.00	9 411.96	8 067.96
RENAULT KANGOO EXPRESS 20	RENAULT KANGOO EXPRESS MAXI GO VOLUME FRIGOR	MATERIELS CLASSIQUES	27 545.46	09-06-2020	10	2 754.00	0.00	27 545.46	24 791.46
VEHICULE 2009 0001	KANGOO PORTAGE REPAS	Sans classe	18 944.30	28-10-2010	4	0.00	18 944.30	0.00	0.00
VEHICULE 2009 0002	TWINGO 160 AVQ 34	Sans classe	3 138.62	28-10-2010	2	0.00	3 138.62	0.00	0.00
Total			63 072.34			4 098.00	26 114.92	36 957.42	32 859.42

Nature : 2183 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE

Numéro inventaire	Désignation du bien	Classe	Valeur d'acquisition	Date d'acquisition	Durée amortissement	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	VNC au 01/01/2021	VNC au 31/12/2021
INFORMATIQUE 2009 0003	ORDINATEUR INFORMATIQUE 2012 0002ORDINATEUR	Sans classe Sans classe	485.58	28-10-2010	1	0.00	485.58	0.00	0.00
INFORMATIQUE 2012 0002			957.92	30-11-2012	2	0.00	957.92	0.00	0.00
Total			1 443.50			0.00	1 443.50	0.00	0.00

Nature : 2184 MOBILIER

Numéro inventaire	Désignation du bien	Classe	Valeur d'acquisition	Date d'acquisition	Durée amortissement	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	VNC au 01/01/2021	VNC au 31/12/2021
A 20160001	CHAISES BUREAU ET CHARIOT	2184 MOBILIER 10 ANS	593.42	26-01-2017	1	0.00	593.42	0.00	0.00
Total			593.42			0.00	593.42	0.00	0.00

Nature : 2188 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Numéro inventaire	Désignation du bien	Classe	Valeur d'acquisition	Date d'acquisition	Durée amortissement	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	VNC au 01/01/2021	VNC au 31/12/2021
TELEALARME	TRANSMETTEURS VOCAUX YS AS	MATERIELS CLASSIQUES	1 188.00	30-07-2019	5	237.00	237.00	951.00	714.00
Total			1 188.00			237.00	237.00	951.00	714.00
TOTAL GENERAL			86 419.30			5 325.00	44 550.88	41 868.42	36 549.42

IV - ANNEXES	IV
ARRETE – SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice :
Nombre de membres présents :
Nombre de suffrages exprimés :

VOTE : Pour :
Contre :
Abstentions :

Date de la convocation :

Présenté par LE PRESIDENT
A Balaruc-les-Bains,

Le Président

Délibéré par le Conseil d'Administration, réuni en session ordinaire le
A Balaruc-les-Bains, le

Les membres du CONSEIL d'ADMINISTRATION

Certifié exécutoire par LE PRESIDENT
Compte tenu de la transmission en Préfecture le

et de la publication le

REPUBLIQUE FRANÇAISE
CCAS DE BALARUC LES BAINS

Extrait du Registre des Délibérations du Centre Communal d'Action Sociale

Séance du 14 janvier 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le quatorze janvier à dix-huit heures, le Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni dans la salle de l'Espace Louise Michel.

PRESENTS : Mme Geneviève FEUILLASSIER, Mme Isabelle GIORDANO, M. Christian LONIGRO, M. Benoit GAU Mme Catherine AZEMA, membres élus, M. Gilbert LEVACHER, Mme Christiane MARINI, Mme Joelle BIEVELOT membres nommés.

Absents excusés : M. Gérard CANOVAS, Mme Joelle ARNOUX membres élus, Mme Lucie GIRAULT, Mme Eva DA COSTA membre nommé.

Absents ayant donné procuration : M. Gérard CANOVAS Président à Mme Geneviève FEUILLASSIER, Mme Joelle ARNOUX à M. Benoit GAU.

Le Conseil d'Administration a choisi comme secrétaire de séance : Mme Isabelle GIORDANO.

Objet n°4 : C.C.A.S. – Maintien à domicile – CNAV Montant des participations 2021

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

- Vu le Code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles R.123-1 et suivants,
- Vu la délibération n°08/CCAS/12/001 du 19 décembre 2008 concernant la création d'un service de proximité d'aide aux personnes âgées,
- Vu les précédentes délibérations concernant l'adoption des différents barèmes des tarifs à domicile,
- Vu la circulaire n° 2018-26 du 20 novembre 2020 de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse,

Le conseil d'administration de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) lors de sa séance du 4 novembre 2020 a décidé de revaloriser les montants inscrits dans les barèmes de ressources et de participation des retraités pour le Plan d'Actions Personnalisé applicables au 1^{er} janvier 2021.

La Vice-présidente propose donc d'appliquer les barèmes des participations des usagers ci-dessous indiqués :

Pour les usagers de la CARSAT	Participation des usagers fixée par la CARSAT (voir tableau PAP ci-dessous transmis par la CNAV, en pourcentage du tarif à 21.10 €)
Pour les usagers des mutuelles	Facturation à 21.10 € (taux de référence CNAV)
Pour les usagers de l'APA : (En attente de l'arrêté des nouveaux tarifs applicable au 01/01/2021. Proratisations du montant de l'heure appliqué dès réception de l'arrêté)	Participation des usagers fixée par le CD Tarif horaire au 1 ^{er} janvier 2021 21.10 € jours ouvrables 24.10 € dimanches et fériés

PLAN D' ACTIONS PERSONNALISE		
BAREME DE RESSOURCES ET DE PARTICIPATION 2021		
RESSOURCES MENSUELLES		
Personne seule	Ménage	Participation du retraité
Jusqu'à 903.19 euros	Jusqu'à 1 402.21 euros	10%
De 903.20 euros à 1 000 euros	De 1 402.22 euros à 1 600 euros	15%
De 1 000 euros à 1 100 euros	De 1 600 euros à 1 750 euros	25%
De 1 100 euros à 1 250 euros	De 1 750 euros à 1 900 euros	40%
De 1 250 euros à 1 400 euros	De 1 900 euros à 2 200 euros	55%
De 1 400 euros à 1 700 euros	De 2 200 euros à 2 600 euros	65%
De 1 700 euros à 2 000 euros	De 2.600 euros à 3 000 euros	70%
Au-delà de 2 000 euros	Au-delà de 3 000 euros	75%

Il est demandé aux membres de délibérer et :

- D'adopter les montants des paramètres financiers présenté ci-dessus, de participation des usagers du service d'aide à domicile ressortissants de la C.N.A.V. ou des caisses retenant le même barème, applicable au 1^{er} janvier 2021.
- D'appliquer les tarifs proposés par ces caisses de retraite aux dates indiquées par celles-ci.
- De décider de suivre et d'appliquer systématiquement les nouveaux tarifs pouvant être communiqués par la caisse nationale d'assurance vieillesse, le Conseil Départemental et les caisses de retraite aux dates qui seront proposées ultérieurement.

A OBTENU L'UNANIMITE DES VOIX

Résultat du vote : **POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0**

- **Approuve** l'exposé de sa Vice-présidente,
- **Adopte** le barème de participation des usagers du service d'aide à domicile, ressortissant de la CNAV ou des caisses retenant le même barème applicable à compter du 1^{er} janvier 2021,
- **Applique** les tarifs par ces caisses de retraite aux dates indiquées par celles-ci,
- **Décide** de suivre et d'appliquer systématiquement les nouveaux tarifs pouvant être communiqués par la CNAV aux dates qui seront proposées ultérieurement.
- **Dit** que copie de la présente délibération sera transmise à M. le Préfet de l'Hérault.

Ainsi délibéré à BALARUC-LES-BAINS les : jour, mois et an susdits.

Pour expédition conforme
Transmis en Préfecture
Le 19 janvier 2021
Le Président,
par délégation, la Vice-présidente
Geneviève FEUILLASSIER

Publiée et exécutoire, le / /2021
Le Président,
par délégation, la Vice-présidente
Geneviève FEUILLASSIER



REPUBLIQUE FRANÇAISE

BALARUC-LES-BAINS - BALARUC LES BAINS (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 26340274500016

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE FRONTIGNAN

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : CCAS BALARUC (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	21
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	22
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	23
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	24
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	26

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 34023	BALARUC LES BAINS CCAS BALARUC	BP 2021
---------------------	-----------------------------------	------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	
5	Encours de dette/population	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n°, du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

FONCTIONNEMENT

V O T E		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	254 387,00	254 387,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		254 387,00	254 387,00

INVESTISSEMENT

V O T E		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	35 605,00	35 605,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		35 605,00	35 605,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	289 992,00	289 992,00
---------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES					A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	118 754,00	0,00	55 260,00	55 260,00	55 260,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	197 529,00	0,00	187 538,00	187 538,00	187 538,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	12 365,00	0,00	10 550,00	10 550,00	10 550,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		328 648,00	0,00	253 348,00	253 348,00	253 348,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	49 318,73	0,00	10,00	10,00	10,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		377 966,73	0,00	253 358,00	253 358,00	253 358,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	7 518,00		1 029,00	1 029,00	1 029,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		7 518,00		1 029,00	1 029,00	1 029,00
TOTAL		385 484,73	0,00	254 387,00	254 387,00	254 387,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	254 387,00
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	43 068,00	0,00	29 815,00	29 815,00	29 815,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	293 183,00	0,00	224 567,00	224 567,00	224 567,00
75	Autres produits de gestion courante	5,00	0,00	5,00	5,00	5,00
Total des recettes de gestion courante		336 256,00	0,00	254 387,00	254 387,00	254 387,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		336 256,00	0,00	254 387,00	254 387,00	254 387,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		336 256,00	0,00	254 387,00	254 387,00	254 387,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	254 387,00
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 029,00
---	-----------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES					A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	38 573,29	0,00	35 605,00	35 605,00	35 605,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	38 573,29	0,00	35 605,00	35 605,00	35 605,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	38 573,29	0,00	35 605,00	35 605,00	35 605,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	38 573,29	0,00	35 605,00	35 605,00	35 605,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	35 605,00
---	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	34 576,00	34 576,00	34 576,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	34 576,00	34 576,00	34 576,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	34 576,00	34 576,00	34 576,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	7 518,00		1 029,00	1 029,00	1 029,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	7 518,00		1 029,00	1 029,00	1 029,00

BALARUC LES BAINS - CCAS BALARUC - BP - 2021

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	7 518,00	0,00	35 605,00	35 605,00	35 605,00
						+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)					0,00
						=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					35 605,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 029,00
--	-----------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	55 260,00		55 260,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	187 538,00		187 538,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 550,00		10 550,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	10,00	0,00	10,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	1 029,00	1 029,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		253 358,00	1 029,00	254 387,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	254 387,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	35 605,00	0,00	35 605,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		35 605,00	0,00	35 605,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	35 605,00
---	------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	29 815,00		29 815,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	224 567,00		224 567,00
75	Autres produits de gestion courante	5,00	0,00	5,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		254 387,00	0,00	254 387,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	254 387,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	34 576,00	0,00	34 576,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 029,00	1 029,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immo.	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		34 576,00	1 029,00	35 605,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	35 605,00
---	------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	118 754,00	55 260,00	55 260,00
60622	Carburants	1 400,00	1 000,00	1 000,00
60623	Alimentation	150,00	100,00	100,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6064	Fournitures administratives	2 200,00	1 200,00	1 200,00
6068	Autres matières et fournitures	500,00	500,00	500,00
61551	Entretien matériel roulant	1 400,00	2 200,00	2 200,00
6156	Maintenance	2 200,00	2 200,00	2 200,00
6161	Multirisques	5 915,00	6 100,00	6 100,00
6182	Documentation générale et technique	300,00	300,00	300,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 500,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	400,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	800,00	0,00	0,00
6228	Divers	25 260,00	22 000,00	22 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	54 969,00	8 000,00	8 000,00
6237	Publications	300,00	300,00	300,00
6251	Voyages et déplacements	200,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	260,00	360,00	360,00
6288	Autres services extérieurs	19 000,00	9 000,00	9 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	500,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	197 529,00	187 538,00	187 538,00
6218	Autre personnel extérieur	9 041,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 690,00	1 615,53	1 615,53
64111	Rémunération principale titulaires	105 624,00	100 970,52	100 970,52
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	7 355,00	7 248,72	7 248,72
64118	Autres indemnités titulaires	19 672,00	24 644,72	24 644,72
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	18 410,00	17 781,55	17 781,55
6453	Cotisations aux caisses de retraites	33 852,00	33 146,96	33 146,96
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 670,00	1 670,00	1 670,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	215,00	460,00	460,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	12 365,00	10 550,00	10 550,00
6562	Aides	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6574	Subv. fonct. Assoc., personnes privées	9 355,00	7 550,00	7 550,00
658	Charges diverses de gestion courante	10,00	0,00	0,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		328 648,00	253 348,00	253 348,00
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	49 318,73	10,00	10,00
678	Autres charges exceptionnelles	49 318,73	10,00	10,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		377 966,73	253 358,00	253 358,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	7 518,00	1 029,00	1 029,00
6811	Dot. amort. Immos incorporelles et corpo	7 518,00	1 029,00	1 029,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		7 518,00	1 029,00	1 029,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		7 518,00	1 029,00	1 029,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		385 484,73	254 387,00	254 387,00

+	
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	254 387,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	43 068,00	29 815,00	29 815,00
706	Prestations de services	6 690,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	35 978,00	29 415,00	29 415,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	400,00	400,00	400,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	293 183,00	224 567,00	224 567,00
7474	Participat° Communes	273 183,00	213 067,00	213 067,00
7478	Participat° Autres organismes	20 000,00	11 500,00	11 500,00
75	Autres produits de gestion courante	5,00	5,00	5,00
758	Produits divers de gestion courante	5,00	5,00	5,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		336 256,00	254 387,00	254 387,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		336 256,00	254 387,00	254 387,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		336 256,00	254 387,00	254 387,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (10)			0,00	
				+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00	
				=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			254 387,00	

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	38 573,29	35 605,00	35 605,00
2183	Matériel de bureau et informatique	10 468,29	7 500,00	7 500,00
2184	Mobilier	28 105,00	28 105,00	28 105,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		38 573,29	35 605,00	35 605,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		38 573,29	35 605,00	35 605,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		38 573,29	35 605,00	35 605,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (11)			0,00	
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)			0,00	
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			35 605,00	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	34 576,00	34 576,00
1641	Emprunts en euros	0,00	34 576,00	34 576,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	34 576,00	34 576,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immo.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	34 576,00	34 576,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	7 518,00	1 029,00	1 029,00
28182	Matériel de transport	7 050,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	406,00	967,00	967,00
28184	Mobilier	62,00	62,00	62,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		7 518,00	1 029,00	1 029,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		7 518,00	1 029,00	1 029,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		7 518,00	35 605,00	35 605,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (10)			0,00	
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00	
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			35 605,00	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENT – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Bien de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R2321-1 du CGCT) 500,00 €			16 décembre 2009
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Matériel de bureau / Informatique	5	
	Autres Immobilisations corporelles	6	
	Télé Alarmes	5	
	Electroménager	6	
	Mobilier	10	
	Véhicule	5	
	Logiciel informatique	2	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION		
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE		C1

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATAGORIES	EFFECTIFS			MONTANT REALISE ARTICLE 6215
	GRADE	NOMBRE DE POSTES	POSTES OCCUPES	TAUX EMPLOI	OBSERVATIONS
FILIERE SOCIALE	Assistant socio-éducatif de 1ère classe	1	1	100%	
	Agent social	1	0	100%	
FILIERE ADMINISTRATIVE	Adjoint administratif principal de 2ème classe	1	0	100%	
	Adjoint administratif principal de 1ère classe	1	1	100%	
	Adjoint administratif	1	1	100%	
Total des emplois permanents à temps complet		5	3		

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 029,00	III 1 029,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 029,00	1 029,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28182	Matériel de transport	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	967,00	967,00
28184	Mobilier	62,00	62,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immo.	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 029,00	0,00	0,00	0,00	1 029,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 0,00
Ressources propres disponibles	IV 1 029,00
Solde	V = IV – II (6) 1 029,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

FILIERE ADMINISTRATIVE	Adjoint administratif	1	1	80%	
FILIERE SOCIALE	Agent social	3	2	50%	
	Agent social	1	1	60%	
	Agent social	5	5	65%	
Total des emplois permanents à temps non complet		10	9		
FILIERE SOCIALE	Agent social (aide à domicile)	5	5	65%	C.D.I.
	Agent social (agent de coordination)	1	1	47,14%	C.D.I.
	Agent social (aide à domicile)	2	2	60%	C.D.I.
	Agent social (aide à domicile)	2	2	75%	C.D.I.
	Agent social (aide à domicile)	1	1	81,43%	C.D.I.
Total des emplois permanents à temps non complet		11	11		
TOTAL GENERAL		26	23		

IV - ANNEXES	IV
ARRETE – SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 8
Nombre de suffrages exprimés : 10

VOTE : Pour : 10
Contre : 1
Abstentions : 1

Date de la convocation : 06.07.2021

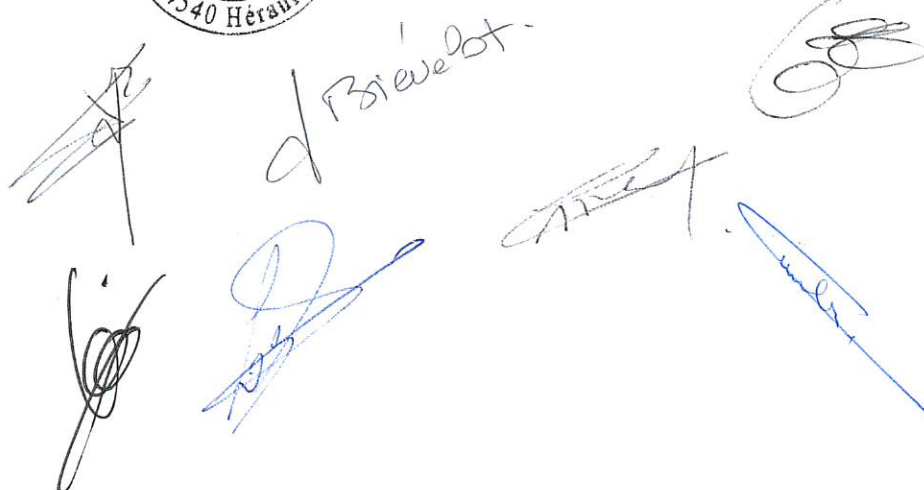
Présenté par LE PRESIDENT
A Balaruc-les-Bains,

Le Président

Par délégation,
La vice-présidente
Geneviève FEUILLASSIER

Délibéré par le Conseil d'Administration, réuni en session ordinaire le 14.01.2021
A Balaruc-les-Bains le 16.01.2021

Les membres du CONSEIL d'ADMINISTRATION



Certifié exécutoire par LE PRESIDENT

Compte tenu de la transmission en Préfecture le 19.01.2021 et de la publication le